



N° 249 19 février 2024

Elections professionnelles du CSE d'ALPINE CARS en 2024

Le SM-TE négociateur du protocole préélectoral

Comme annoncé par le tract distribué le 8 février, le syndicat SM-TE est négociateur du protocole d'accord préélectoral, comme les syndicats SMIDEF (affilié à la CFE-CGC) et SYMETAL (affilié à la CFDT).

A 14h00 ce jour, aura lieu la deuxième réunion de négociation

Voici les principaux points que le SM-TE défendra :

Déjà envoyés par courriel à ALPINE CARS et aux négociateurs syndicaux le 15 février (Extraits) :

- Le SM-TE réaffirme sa position qu'une élection doit être libre, équitable, honnête et transparente. Or, la modalité du vote électronique ne permet pas la transparence et dépossède les salariés et les organisations syndicales de leur droit de contrôle au profit de prestataires et/ou d'experts dont les coûts sont pris en charge par l'Entreprise. Le SM-TE demande un vote à l'urne physique transparente. Pour que tous puissent voter selon cette modalité, le SM-TE demande d'organiser le travail de telle sorte que tous soient présents sur site le jour du vote.
- Le prestataire de vote choisi unilatéralement par ALPINE CARS est la société SLIB (filiale du groupe BNP PARIBAS). Il y a danger à confier la démocratie au secteur bancaire.
- Le nom de chaque personne morale syndicale négociatrice doit clairement être mentionnée sur la première page du protocole (et pas seulement le sigle de la confédération), avec l'adresse domiciliaire du siège social, et les noms des personnes mandatées pour négocier et signer pour chacune d'entre-elles, ainsi qu'une adresse courriel, permettant aux salariés électeurs de faciliter la prise de contact avec les syndicats négociateurs et intéressés à l'élection du CSE d'ALPINE CARS.
- Les professions de foi devront être envoyées sous forme papier aux électeurs à leur domicile.
- Durant la précampagne électorale pour rechercher des candidats, et durant la campagne électorale, les syndicats négociateurs du protocole pourront communiquer aux salariés sur leur adresse professionnelle dès lors que ceux-ci auront donné leur accord. Les salarié(e)s en arrêt maladie ou en congé maternité ne seront pas exclus de ces communications.
- Tous les électeurs doivent avoir accès aux listes d'émargement en cours de scrutin et aux PV pour y apposer leurs observations tout au long des élections. Les syndicats présentant des listes de candidats disposeront des mêmes droits.

La date envisagée du **premier tour est le 2 avril 2024,**

La date envisagée pour le **dépôt des listes de candidats est jeudi 14 mars avant midi.**

A quoi servent les élections du CSE ?

Pour le salarié, le CSE est trop souvent perçu seulement comme une redistribution des sommes allouées par la Direction au CSE (chèques cadeaux, activités sportives et culturelles, voyages), ce qu'on appelle *les œuvres sociales du CSE*.

Le plus important pour le salarié, ce sont *les activités économiques et professionnelles*, tout ce qui concerne le travail, son organisation, la préservation de l'activité de la société et la pérennité des emplois.

Pour la DRH, le CSE est l'outil (le joujou ?) pour modeler la communauté de travail à sa guise, dans l'intérêt des dirigeants de l'Entreprise et des actionnaires.

Il est légitime qu'il y ait des dirigeants et des actionnaires, mais le rôle des élus au CSE est de leur rappeler que les salariés, qui créent la richesse par leur travail, doivent être respectés, représentés et défendus.

Les élections détermineront quels seront les syndicats habilités à négocier et signer les accords d'entreprise d'ALPINE CARS

Les syndicats qui auront présentés des candidats et obtenu au moins 10% des suffrages seront négociateurs des accords d'ALPINE CARS. Les accords complètent le contrat de travail en termes de droits et devoirs du salarié.

Dès lors que les quatre syndicats représentatifs au niveau du Groupe Renault (CFE-CGC, CFDT, CGT et FO), reçoivent chacun et par an un minimum de 155 500 euros par l'accord de dialogue social du 11 septembre 2023, comment voulez-vous qu'ils ne soient pas entraver dans leurs missions. « On chante comme la main qui donne le pain ».

Le SM-TE n'est financé que par les salariés adhérents. C'est sa seule dépendance.

Le SM-TE se présente en alternative crédible face aux syndicats majoritaires

Lors des élections chez AMPERE SAS le 8 février 2024, face à cinq autres listes, le SM-TE a obtenu la représentativité, 2 élus titulaires et 2 élus suppléants.

Salariés d'ALPINE CARS, le SM-TE vous invite à ce projet, cela vous tente ?

Visitez notre site : www.travaillonsensemble.org

NOM : _____ Prénom : _____

- Je souhaite : Recevoir par courriel les informations du SM-TE
 Prendre contact avec un militant du SM-TE
 Devenir candidat SM-TE aux élections du CSE chez ALPINE CARS

A envoyer à : sm-te@travaillonsensemble.org

Contact : 06.98.05.13.80 / sm-te@travaillonsensemble.org / [X @SyndicatSMTE](https://www.instagram.com/SyndicatSMTE)

Siège social : 6 bis rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES

Pour adhérer : www.travaillonsensemble.org Cotisation annuelle de base 2024 : Emploi non Cadre : 48 € - Emploi Cadre : 60 €